

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} AMI conjoint avec la fondation Maladies Rares pour faire avancer les solutions dans les maladies rares !

Lille, Reims, le 14 février 2018

La Fondation maladies rares et la SATT Nord lancent le 1^{ER} APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONJOINT pour soutenir l'innovation dans le domaine des maladies rares dans les Hauts de France et en Champagne Ardenne

L'écosystème maladies rares est très dynamique au niveau académique en France et bénéficie d'un fort intérêt industriel. En raison de ces spécificités, il est particulièrement intéressant de combiner les réseaux, expertises et capacités d'investissement dans un appel à manifestation d'intérêt « AMI » pour promouvoir l'émergence et le transfert de résultats de recherche innovants dans le domaine des maladies rares.

Cet AMI est ouvert aux chercheurs et praticiens hospitaliers des territoires Hauts-de-France et Champagne-Ardenne. Il concerne à la fois les approches diagnostiques ou pronostiques, les dispositifs médicaux, les approches préventives ou thérapeutiques mais aussi les aspects de sciences humaines et sociales pour toutes les maladies rares (y compris les cancers rares). Il est ouvert à tout type de transfert (projet de start-up, licence, transfert de savoir-faire, de produits, etc.).

Cet appel s'adresse à des projets d'une durée de 3 à 24 mois environ pour des montants de 15 000 à 300 000 € environ.

Pour en savoir plus, découvrez le texte complet de l'AMI « Valoriser les maladies rares dans les Hauts de France et en Champagne Ardenne » sur <https://satt nord.fr/1er-ami-conjoint-fondation-maladies-rares-faire-avancer-solutions-maladies-rares/>

Candidatures ouvertes du 14 février au 30 mars 2018

A propos de la SATT Nord

La SATT Nord (Société d'Accélération du Transfert de technologie) a pour vocation d'accélérer le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises. Soutenue par ses actionnaires, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur des Hauts-de-France et de Champagne-Ardenne, elle détecte et évalue les inventions issues des laboratoires de recherche. Un fonds d'investissement de 58M€ permet à la SATT Nord de protéger ces inventions par des dépôts de titre de propriété intellectuelle et de les valoriser en investissant sur des projets d'innovation visant à faciliter leur transfert via la création de start-ups ou en concédant des licences d'exploitation à des entreprises.

La SATT Nord fait partie du réseau SATT qui regroupe 14 SATT sur l'ensemble du territoire national

Pour plus d'informations : www.sattnord.fr - [@SattNord](https://twitter.com/SattNord)

A propos de la Fondation maladies rares

Les maladies rares constituent un enjeu sociétal majeur avec près d'1 personne sur 20 concernée par une des 7000 maladies rares différentes. Créée en 2012, la Fondation maladies rares porte une mission d'intérêt général d'accélérer la recherche académique dans le champ des maladies rares au profit des malades et leurs familles. A l'aide de ses 7 responsables régionaux, la Fondation propose une approche innovante de financement, d'accompagnement terrain et d'aide à la valorisation. Grâce au soutien de ses fondateurs, partenaires et mécènes, la Fondation maladies rares a pu financer 301 projets de recherche sur l'ensemble du territoire national, accompagner 170 équipes de chercheurs académiques et suivre au plus près 88 preuves de concept thérapeutiques.

CONTACTS PRESSE

Anne-Sophie Yribarren

Responsable régionale Nord-Ouest de la Fondation maladies rares

anne-sophie.yribarren@fondation-maladiesrares.com

Laura Benkemoun

Responsable régionale Est de la Fondation maladies rares

laura.benkemoun@fondation-maladiesrares.com

Caroline Brillant, Responsable communication

Tel: 03 28 36 89 66 - caroline.brillant@sattnord.fr